

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET – Installation et Exploitation de Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) sur le territoire de Mayotte

1-Contexte de l'appel à manifestations d'intérêt

Dans la cadre de son SRDEII, une des axes d'orientation concerne l'amélioration de la qualité de vie à Mayotte afin d'en améliorer son attractivité. Cette qualité de vie est un facteur de bien être aussi bien pour la population actuelle mais également pour celle qui est amenée à s'y installer. Cette qualité regroupe évidemment plusieurs aspects de la vie sociétale et constituent un facteur essentiel de son attractivité et participe à la modernisation du territoire départementale.

C'est ainsi que l'une des axes d'amélioration visée par le Conseil départemental concerne l'élargissement de l'offre de service bancaire. C'est dans ce contexte que le département de Mayotte lance cet appel à manifestation d'intérêt afin d'impulser une dynamique d'offre de services bancaires de proximité.

2- Objet de l'appel à manifestations d'intérêt

Le département de Mayotte se caractérise par un taux de bancarisation très faible. Les structures bancaires de la place ont un nombre très limité d'établissements et de gabiers, et ceci a pour conséquence directe que la majeure partie du territoire est dépourvue de service bancaire minimum.

C'est dans ce contexte que le Conseil Départemental souhaite lancer cet appel à manifestation d'intérêt afin de soutenir et accompagner un programme de déploiement des distributeurs de billets sur l'ensemble du territoire. Cette opération doit permettre aux citoyens de disposer au plus près de leur domicile d'un service bancaire de proximité. L'ambition à terme est que l'ensemble de la population puisse accéder à un distributeur automatique de billet à moins d'un kilomètre de son domicile.

Afin d'améliorer le quotidien des habitants, et dynamiser l'activité économique, le département s'engage à apporter une aide afin de soutenir financière des travaux de construction et/ou d'aménagement de locaux adaptés pour accueillir des GAB. Cette initiative répond à plusieurs objectifs :

- **Dynamiser** l'activité commerciale sur l'ensemble du territoire par la disponibilité de service bancaire de distribution de billet à proximité
- **Lutter** contre la fracture territoriale en offrant aux citoyens toutes les possibilités de paiement pour tous et partout sur l'ensemble du territoire

Cette aide se traduira par la mise à disposition d'un terrain appartenant au Conseil départemental (quand cela est possible) d'une superficie limitée à 70m² à travers un bail amphithéâtrique à 1 euros symbolique.

A défaut, l'opérateur doit justifier d'une disponibilité foncière d'une même superficie à minima, à son nom propre ou venant d'un tiers (EPCI, Communes, Privé).

En sus, une aide plafonnée à **60 000 €** sera accordée à l'opérateur retenu, par opération d'investissement liée à l'installation d'un service bancaire de proximité pour le retrait de billet

3- Constitution de dossier candidature

Ce dossier devra comporter une présentation détaillée du projet afin de permettre au Conseil départementale d'appréhender la qualité du service proposé, notamment :

- Un descriptif détaillé des services proposés
- Un acte de candidature comportant la présentation de l'entreprise (historique, activité, projet de développement à moyen terme sur le territoire)
- Un extrait K-bis de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance couvrant les dommages aux biens, mais également sa responsabilité civile pour tous les risques locatifs et de voisinage, risque de vol, incendie, explosion, détérioration mobilière ou immobilière, ou accident.

4- Critères de sélection

Les projets seront appréciés selon les critères suivants :

- Le projet de développement de l'entreprise
- La qualité du service proposé
- Cout des investissements (devis travaux)
- Un plan d'aménagement de référence indiquant les accès, parking, bâtiment, sécurité des usagers
- La disponibilité du foncier

5- Processus de sélection

Les dossiers sont analysés par la Direction du Développement Economique et de l'innovation et soumis à la Commission de validation. Il pourra être demandé des informations complémentaires aux porteurs de projets à cet effet.

6- Comment répondre à l'appel à projets ?

Pour y répondre, il faut aller sur le site du département dans la rubrique Appel à manifestations d'intérêt et répondre directement sur la plateforme dédiée à cet effet. La réception de chaque demande sera confirmée par courrier électronique au destinataire.

URL plateforme : <https://lecd976soutientmonprojet.fr/>

Nom du téléservice : ** Installation et Exploitation de Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) **

Les porteurs peuvent prendre l'attache de la Direction du Développement Economique et de l'innovation pour toutes demandes d'informations complémentaires nécessaires.

Monsieur Riffay Said Hamidouni, Directeur du Développement Economique de l'Innovation

Mail : riffay.said-hamidouni@cg976.fr

Date de débute : le 23 Février 2023

Date de fin : le 09 Mars 2023